



Plateforme Pass-sports-loisirs CAF93 Guide d'utilisation

En 2025, la Caf lance son tout nouveau pass'sports-loisirs digital, 100 % numérique, 100 % tiers-payant!

Découvrez comment utiliser la plateforme en ligne : https://pass-sports-loisirs.caf93.fr/!

Développée par le prestataire DIALOG, elle vous permet d'accéder à tous vos services directement en ligne. Demander sa labellisation, activer son compte, se connecter, gérer le compte de sa structure, demander le remboursement d'un pass'sports-loisirs, ce guide d'utilisation vous explique comment naviguer sur la plateforme et utiliser tous vos services.

Table des matières

Demander la labellisation pass'sports-loisirs Caf 93	3
Activer son compte	9
Signer sa convention	10
Se connecter	11
Compléter son profil	13
Renseigner ses établissements	14
Accorder des délégations	15
Demander le remboursement d'un pass'sports-loisirs	16
Suivre ses demandes de remboursement	17
Consulter les remboursements déjà réalisés	18
Ressources	19
Déconnexion	20

Demander la labellisation pass'sports-loisirs Caf 93

Pour demander la création d'un compte partenaire, rendez-vous sur la plateforme en ligne, puis cliquez sur « **Espace partenaires** ».

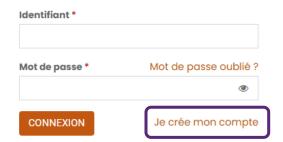
Pour accéder directement à la page de connexion partenaire, cliquez sur le lien ci-après

Pass'Sports Loisirs | Connectez-vous

Ou saisissez l'adresse url dans votre navigateur.

https://pass-sports-loisirs.caf93.fr/login/partner

Sur la page de connexion partenaires, cliquez sur « Je crée mon compte ».

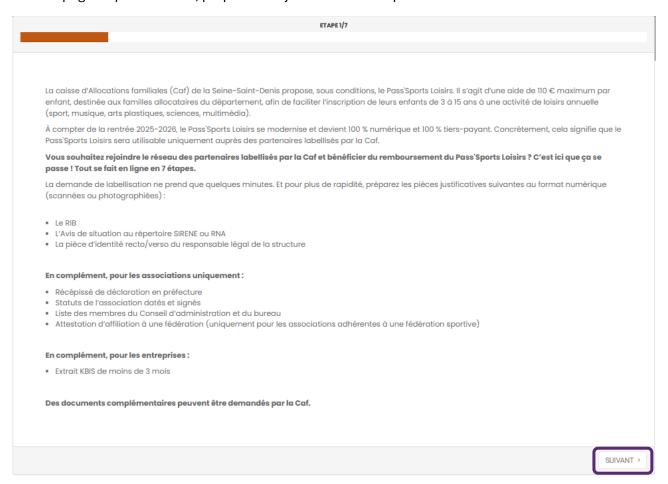


Vous arrivez sur la page du formulaire d'inscription à remplir en ligne (7 étapes).



Étape 1 : Information générales sur les modalités d'inscription

Lisez la page de présentation, préparez vos justificatifs et cliquez sur « SUIVANT ».



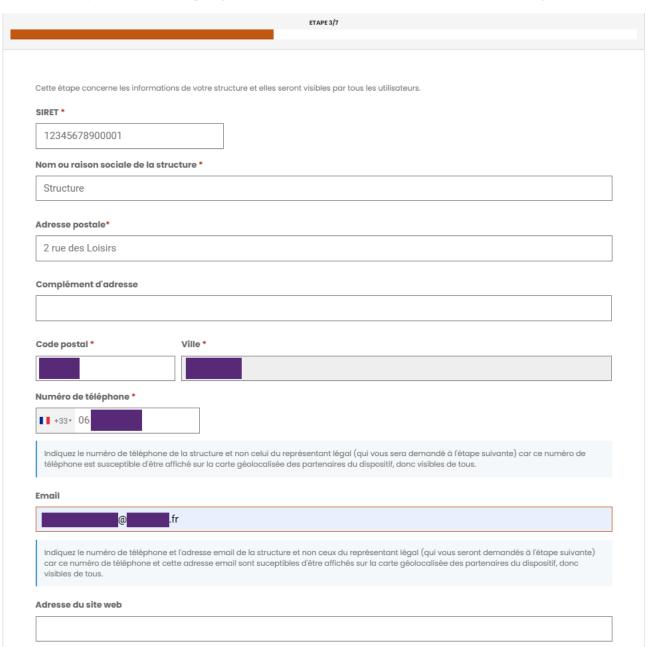
Étape 2: Type de structure

Choisissez le type de structure dans la liste déroulante, puis cliquez sur « Suivant ».



Étape 3 : Information concernant la structure

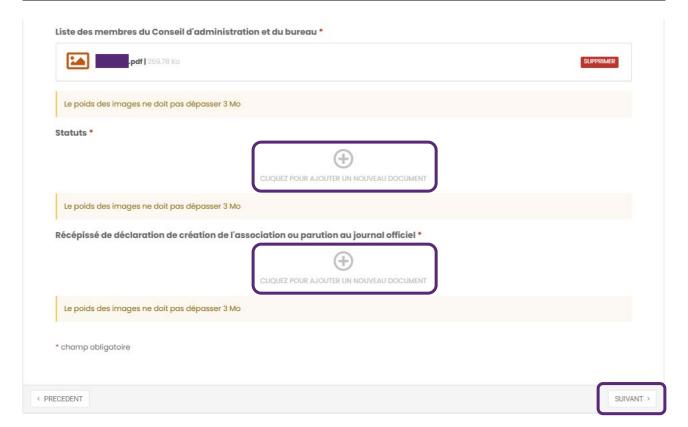
Complétez les informations concernant la structure. Ces informations seront visibles du grand public sur la plateforme en ligne (accessible en cliquant sur « Liste des partenaires »).



Déposez en ligne les justificatifs demandés (ici, pour une association, les membres du Conseil d'Administration, les statuts, le récépissé de déclaration ou de parution au journal officiel), puis cliquez sur « SUIVANT ».

Bon à savoir:

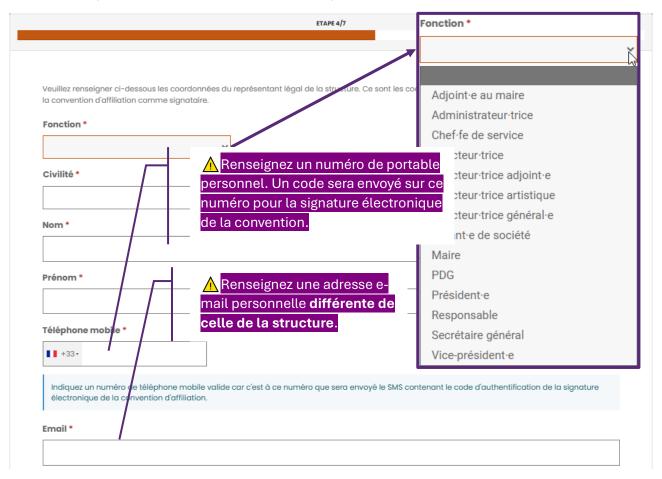
Les justificatifs demandés varient en fonction du type de structure renseigné en étape 2. Les formats suivants sont acceptés : PNG, JPEG, GIF, PDF



Étape 4: Information concernant le représentant légal

Complétez les informations concernant le représentant légal de la structure. Il s'agit de désigner le signataire de la convention.

Toutes les informations renseignées à cette étape seront confidentielles (non-visibles sur la plateforme pour le grand public). Vous devez donc indiquer des coordonnées de contact valides et personnelles (adresse e-mail et téléphone portable).



Déposez en ligne la copie de la pièce d'identité valide du responsable légal, puis cliquez sur « SUIVANT ».



Étape 5 : Activités proposées

Cochez les cases correspondant aux activités proposées par votre structure.

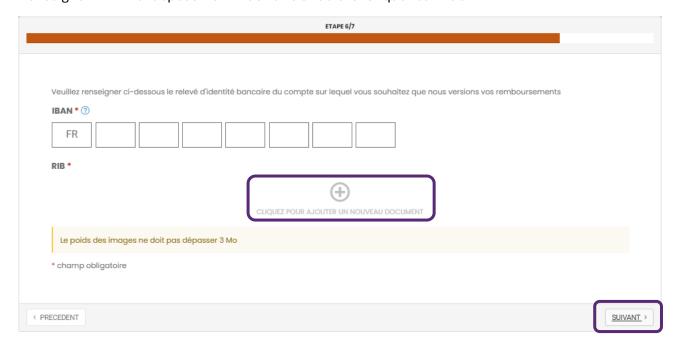


Si vous êtes concerné, déposez l'attestation d'affiliation à une fédération, puis cliquez sur « SUIVANT ».



Étape 6 : Coordonnées bancaire

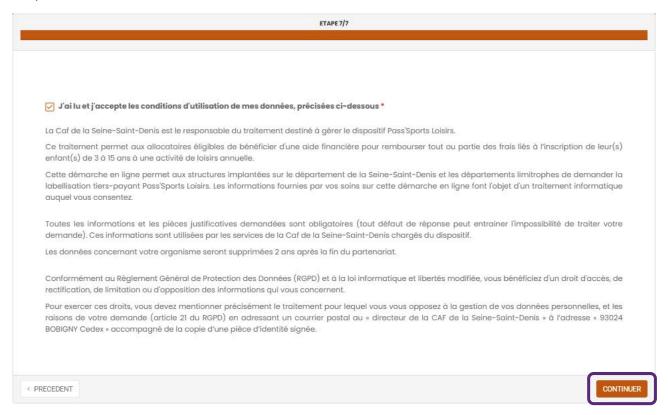
Renseignez l'IBAN et déposez le RIB de votre structure. Cliquez sur « SUIVANT ».



Étape 7: Utilisation des données

Lisez les conditions d'utilisation de vos données et, si vous les acceptez, cochez la case.

Cliquez sur « CONTINUER ».



Vous avez terminé la création du compte de la structure et de son responsable légal. Il vous reste à activer le compte du responsable légal et à signer votre convention.

Activer son compte

Lorsque vous avez finalisé la démarche de demande de création de compte, deux mails sont envoyés :

1 mail d'information pour la structure Destinataire : adresse mail générique



Madame, Monsieur,

Bienvenue sur la plateforme pass'sports-loisirs!

Le représentant légal que vous avez déclaré va recevoir un email avec son identifiant de connexion et un mot de passe provisoire. Il devra changer son mot de passe à la première connexion

Afin de signer votre convention d'affiliation, connectez vous sur votre espace avec les identifiants du représentant légal

Besoin d'aide ? Posez votre question en ouvrant une demande d'assistance

Cordialement, La Caf de la Seine-Saint-Denis



1 mail d'activation pour le représentant légal Destinataire : adresse mail personnelle



Madame, Monsieur,

Votre compte personnel sur la plateforme Pass'Sports Loisirs a été créé.

Vous pouvez dès à présent vous connecter pour gérer le compte de

Voici vos codes de connexion :

- Identifiant :
- Mot de passe :

Attention : ce mot de passe est provisoire. Vous devrez le personnaliser lors de votre première connexion.

Besoin d'aide ? Posez votre question en ouvrant une demande d'assistance.

Cordialement,

La Caf de la Seine-Saint-Denis



Pour activer votre compte, rendez-vous sur la page de connexion partenaire. Renseignez l'identifiant et le mot de passe provisoire transmis par e-mail au responsable légal, puis personnalisez votre mot de passe.

Après cette première connexion, vous pourrez vous connecter à tout moment sur la plateforme en ligne avec votre identifiant et votre mot de passe personnalisé.

MIMPORTANT

Pour toute demande de labellisation, <u>deux comptes sont créés</u>: un **compte « structure »** et un **compte « personne »** pour le responsable légal. **LES ADRESSES MAILS DE CES DEUX COMPTES DOIVENT ÊTRE DIFFÉRENTES.**

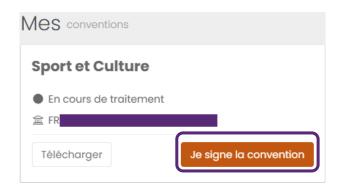
Le responsable légal doit impérativement renseigner un numéro de téléphone portable pour signer la convention (envoi d'un code de vérification par SMS).

Par la suite, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres comptes « personne » pour votre structure en créant des délégations.

Pour accéder à tous les services de la plateforme, il faut toujours se connecter à partir d'un compte « personne », puis choisir d'administrer le compte « structure ».

Signer sa convention

Une fois votre compte activé, vous devez signe la convention dans le tableau de bord de la structure en cliquant sur « Je signe la convention ».





Vous avez signé électroniquement votre convention de labellisation Pass'Sports-Loisirs. Votre convention a bien été reçue par la Caf de la Seine-Saint-Denis.

Votre labellisation sera effective dès que la Caf l'aura signé

Besoin d'aide ? Posez votre question en ouvrant une demande d'assistance.

Cordialement, La Caf de la Seine-Saint-Denis



La Caf reçoit un mail pour signer électroniquement la convention. La Caf instruit la demande et vérifie les pièces justificatives. Si tout est conforme, un numéro partenaire vous est attribué et la Caf signe la convention. S'il manque des informations, la Caf prend contact avec vous.

Quand la convention est signée par la Caf, vous recevez le mail ci-après.



Madame, Monsieur,

Félicitations ! Vous venez de rejoindre le réseau des partenaires labellisés Pass'Sports-Loisirs par la Caf de la Seine-Saint-Denis.

Votre labellisation est désormais active. Vous pouvez dès à présent référencer vos activités, scanner les QR code des familles et bénéficier du remboursement de l'aide. Pour cela, nous vous invitons à installer l'application SmartTPE sur votre smartphone.

Besoin d'aide ? Posez votre question en ouvrant une demande d'assistance.

Cordialement, La Caf de la Seine-Saint-Denis



🏂 Félicitations! Vous venez de rejoindre le réseau des partenaires labellisés pass'sports-loisirs.

Se connecter

Vous pouvez vous connecter à tout moment sur la plateforme en ligne et retrouver tous les services proposés.

Rendez-vous sur le site https://pass-sports-loisirs.caf93.fr/, puis cliquez sur « Espace partenaire ».



Vous arrivez sur la page de connexion.

A SAISISSEZ L'IDENTIFIANT ET LE MOT DE PASSE DE VOTRE COMPTE PERSONNEL.



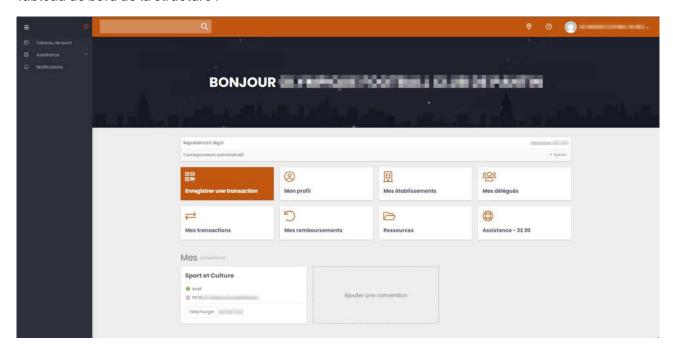
Pan à savoir: pour vous connecter, utilisez toujours l'identifiant et le mot de passe de votre compte personnel (ne pas utiliser le compte structure).



Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez choisir d'administrer le compte de votre structure en cliquant sur le rectangle orange.

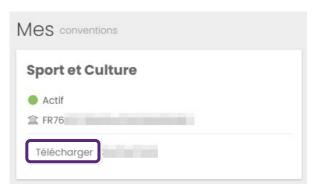
Cela vous donnera accès au tableau de bord.

Tableau de bord de la structure :



Le tableau de bord vous permet d'accéder à toutes les fonctionnalités de la plateforme :

- Enregistrer une transaction;
- Mettre à jour le profil de la structure ;
- Renseigner les différents lieux d'activités;
- Créer des délégations;
- Suivre les transactions et les remboursements;
- Accéder aux supports d'information à votre disposition;
- Accéder à l'assistance;
- Télécharger la convention.



Compléter son profil

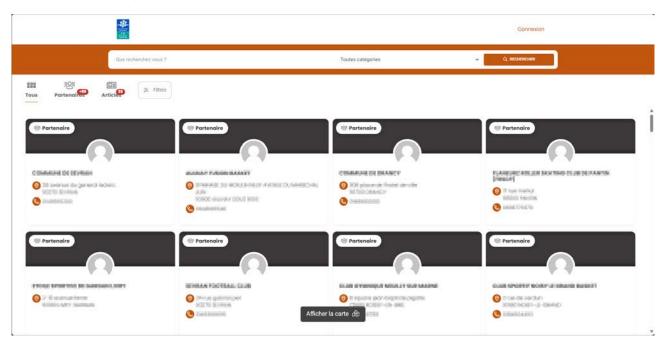
Pour donner de la visibilité à votre structure, complétez votre profil (cliquez sur « Mon profil »).



Ces informations seront visibles sur la plateforme dans la page « Liste des partenaires ».

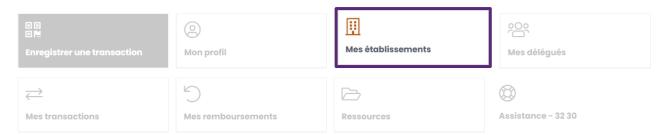


Pass'Sports Loisirs | Moteur de recherche



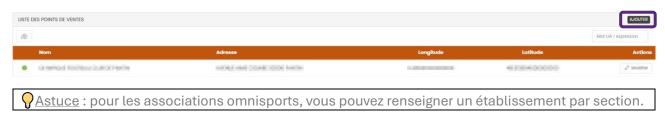
Renseigner ses établissements

Cette fonctionnalité permet de renseigner les lieux où se déroulent les activités de votre structure.



Par défaut, c'est l'adresse du siège de la structure qui est enregistré. Vous pouvez la mettre à jour si nécessaire en cliquant sur « **Modifier** ».

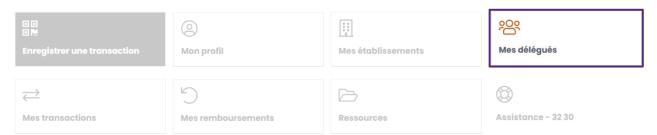
Cliquez sur « Mes établissements », puis sur « Ajouter » si vous souhaitez renseigner un autre lieu où se déroulent vos activités.



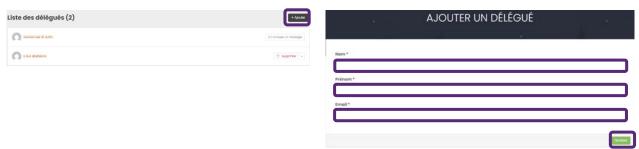
Accorder des délégations

Les délégations permettent à d'autres personnes, en plus du représentant légal, d'administrer le compte de la structure.

Ex.: Madame Y est la responsable légale de l'association X, mais c'est Monsieur Z, trésorier, qui va saisir les demandes de remboursement. Dans ce cas, il faut créer une délégation pour Monsieur Z, afin qu'il puisse également administrer le compte de l'association X.



Cliquez sur « Mes délégués » pour visualiser les personnes déléguées. Pour ajouter un délégué, cliquez sur « Ajouter », renseignez le formulaire (nom, prénom et mail) et cliquez sur « Terminer ».



Vous venez de créer un compte supplémentaire pour votre structure. Pour autoriser cette personne à accéder au tableau de bord de votre structure, il faut lui accorder une délégation.

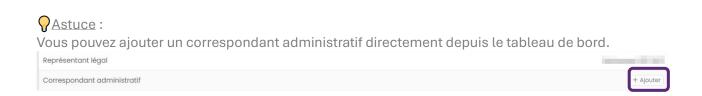
IMPORTANT

Il convient de respecter le principe d'unicité des comptes :

un compte (structure ou personnel) = une adresse e-mail

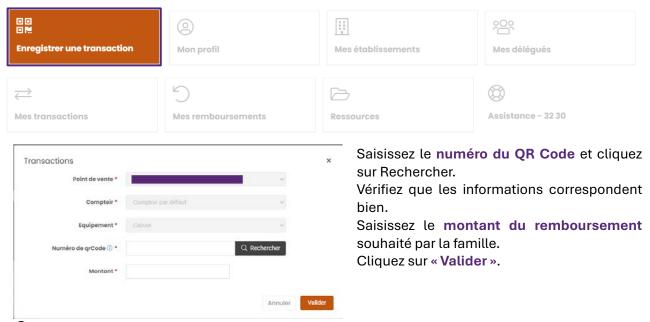
Les identifiants et mots de passe sont personnels.

Il est interdit de se connecter sur un compte avec les identifiant et mot d'une tierce personne.



Demander le remboursement d'un pass'sports-loisirs

En cliquant sur « Enregistrer une transaction », vous pourrez demander le remboursement d'un pass'sports-loisirs.

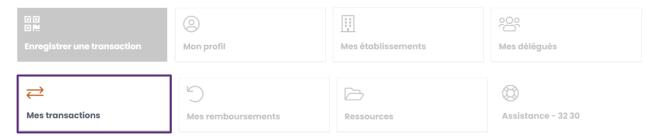


Bon à savoir:

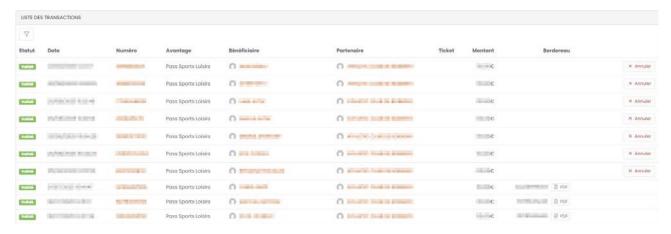
Vous pouvez annuler une transaction, mais uniquement le jour où vous avez saisi le QR Code. Consultez la page « Suivre ses demandes de remboursement ».

Suivre ses demandes de remboursement

En cliquant sur « Mes transactions », vous pouvez consulter la liste de toutes les transactions concernant votre structure.



Sur la liste des transactions, vous pouvez visualiser la date de la demande de transaction, le numéro de la transaction, le dispositif (ici le pass'sports-loisirs), le nom et prénom de l'enfant bénéficiaire, le nom de votre structure, le montant demandé et le bordereau de paiement.

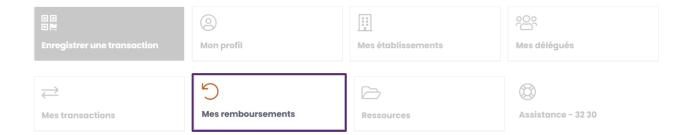


Bon à savoir:

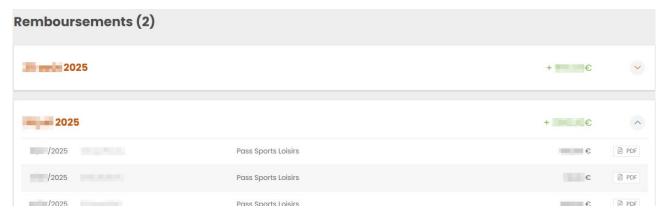
Vous pouvez annuler les demandes de transaction saisies le jour même. Passé ce délai, il ne sera plus possible d'annuler la transaction.

IMPORTANT: Conformément au règlement général de protection des données (RGPD), les bordereaux téléchargeables en PDF seront anonymisés (pas de prénom, ni de nom).

Consulter les remboursements déjà réalisés

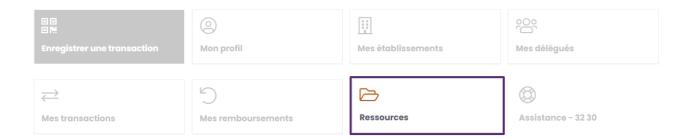


Les remboursements sont regroupés par date.

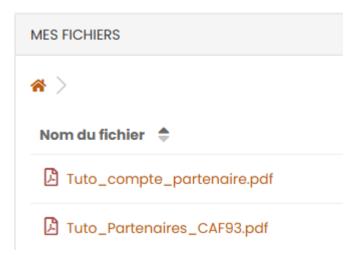


Cliquez sur la flèche pour afficher le détail.

Ressources



Dans cette rubrique, retrouvez tous les supports et documents importants concernant la plateforme pass'sports-loisirs.



Déconnexion

Lorsque vous avez terminé d'utiliser la plateforme, pensez à vous déconnecter en cliquant sur le nom de la structure en haut à droite de la page, puis cliquez sur « **Se déconnecter** ».

